


GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
 1701, rue Parthenais, UO 1510
 Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1901 003

Le 7 mars 2019

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des informations sur des prédateurs sexuels de jeunes mineurs au Québec.*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande reçue le 4 janvier 2019, visant à obtenir les renseignements mentionnés en rubrique, plus précisément :

- 1- Le nombre de signalements / plaintes reçus annuellement par la Sûreté du Québec liés à des prédateurs sexuels de jeunes mineurs au Québec sur Internet et les réseaux sociaux pour les années 2016 à 2018 (inclusivement).**

Voici un tableau faisant état des renseignements demandés.

2016	2017	2018
701	695	785

Veuillez noter que ces données comprennent les infractions de leurre avec un ordinateur et les infractions reliées à de la pornographie juvénile.

- 2- Le nombre de policiers de la Sûreté du Québec qui travaillent afin de piéger/arrêter des prédateurs sexuels de jeunes mineurs au Québec sur Internet et les réseaux sociaux pour les années 2016 à 2018 (inclusivement).**

Voici un tableau faisant état des renseignements demandés.

2015-2016	2016-2017	2017-2018
32 policiers SQ	34 policiers SQ	40 policiers SQ

Aussi, la Sûreté du Québec comptabilise plus de 350 enquêteurs sur son territoire, étant aptes à traiter des dossiers en exploitation sexuelle des enfants sur Internet.

3- Le nombre de personnes arrêtées en matière d'exploitation sexuelle des jeunes mineurs sur Internet et les réseaux sociaux pour les années 2017 et 2018 (inclusivement).

Voici un tableau faisant état des renseignements demandés.

2017	2018
393	250

Veillez noter que ces données comprennent les infractions de leurre avec un ordinateur et les infractions reliées à de la pornographie juvénile. De plus, des procédures judiciaires sont toujours en cours pour plusieurs dossiers traités en 2018. Par conséquent, plusieurs informations ne sont pas encore comptabilisées pour l'année 2018 et les données sont donc incomplètes pour cette période.

4- Le nombre de signalements relatifs à des crimes liés à l'article 279 du Code criminel entre 2012 et 2018 (inclusivement).

Voici un tableau faisant état des renseignements demandés.

Signalement	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Enlèvement	31	26	23	31	21	20	30
Séquestration	350	376	318	339	408	369	255

Veillez noter que du nombre de signalements reçus pour enlèvement, plusieurs se sont avérés non fondés.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Nohely Prieto
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels